

Paris, le 3 novembre 2005

Communiqué de presse

**Crédit Agricole Asset Management élargit son offre
performance absolue, avec le lancement de deux nouveaux fonds :
« CAAM Dynarbitrage Actions » et « CAAM Dynarbitrage Euroblig »**

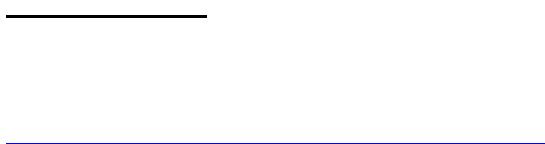
Crédit Agricole Asset Management (CAAM) lance, à destination des **investisseurs institutionnels et des entreprises**, deux nouveaux fonds commun de placement (FCP) à performance absolue : « CAAM Dynarbitrage Actions » et « CAAM Dynarbitrage Euroblig ». Conformes aux normes européennes (UCITS III), liquides et facilement accessibles, ces deux fonds proposent des concepts de gestion originaux.

« CAAM Dynarbitrage Actions » vise à obtenir la performance la plus décorrélée possible des tendances des marchés actions européens. L'équipe de gestion sélectionne ses arbitrages sur actions, à partir d'une combinaison originale de trois types de signaux : quantitatifs, fondamentaux et techniques.

Sur un horizon de placement de 2 ans, l'objectif de ce fonds est de **générer une performance annualisée supérieure de 2 % à celle de l'indice Eonia capitalisé** (part I).

Fonds multi-stratégies obligataires, « CAAM Dynarbitrage Euroblig » tire parti de toutes les composantes taux et crédit des marchés obligataires, en privilégiant celles qui s'avèrent peu, voire non corrélées entre elles.

Sur un horizon de placement de 18 mois, l'objectif de ce fonds est de **générer une performance annuelle moyenne supérieure de 1,5 % à celle de l'indice Eonia capitalisé** (part I).



« CAAM Dynarbitrage Actions », un concept « long/short equities » original

L'originalité du fonds réside dans la combinaison de trois types de signaux complémentaires et diversifiés, à partir desquels sont mises en place les stratégies d'investissement.

1. **Les signaux quantitatifs** sont issus de modèles développés en interne et validés par l'équipe de gestion. Ils visent à tirer parti de la convergence entre les cours de deux titres d'un même secteur, en anticipant un retour à leur écart moyen historique (horizon moyen de deux mois).
2. **Les signaux fondamentaux** découlent des notations attribuées aux grandes valeurs du marché européen par les analystes financiers de CAAM ; avec plus d'une vingtaine de spécialistes, ce bureau d'analyse *buy side* s'impose comme l'un des plus importants en Europe. Ces notations conduisent à la mise en place, pour chacun des secteurs suivis, d'un arbitrage entre un titre bien noté et un titre mal noté sur un horizon moyen d'un mois.
3. **Les signaux techniques** proviennent d'outils d'analyse graphique et d'indicateurs statistiques, tels les niveaux de support, de résistance et d'accélération. Ils débouchent sur la mise en place de stratégies principalement directionnelles (10% maximum de l'actif) sur des horizons très courts (une quinzaine de jours).

A l'image de toute la gamme performance absolue que gère CAAM, « CAAM Dynarbitrage Actions » relève d'une approche *risk budgeting*. Ce fonds est ainsi géré en continu avec une **Value at Risk (VaR) maximale de 4% (*)**.

(*) Cela signifie que, statistiquement, dans des conditions normales de marché, le portefeuille est construit de manière à ne pas sous-performer l'objectif de performance (EONIA +2% par an - part I) de plus de 4% sur un an, avec une probabilité de 95%.

« CAAM Dynarbitrage Euroblig », une gestion active et fondamentale conjuguant allocation d'actifs et choix de titres.

Deux grandes sources de performance potentielles sont utilisées par l'équipe de gestion. Elles permettent d'exploiter toutes les composantes des marchés obligataires, sans risque de change majeur. Le portefeuille est exposé à 90 % minimum sur les marchés de taux de la zone euro.

Sources de performance crédit : crédit *investment grade*, crédit haut rendement, crédit Europe émergente.

Sources de performance taux : duration et courbe, d'une part, obligations indexées sur l'inflation, d'autre part.

L'équipe de gestion définit l'allocation entre ces différentes sources de performance, à partir :

- d'une analyse des fondamentaux macro-économiques, pour anticiper les comportements des marchés de taux et de crédit.
- d'un modèle d'optimisation sous contrainte (volatilité maximale de 3%). Développé en interne, ce modèle tient compte du couple rendement/risque propre à chaque classe d'actifs, ainsi que des corrélations entre elles.

Parallèlement, elle sélectionne les titres composant chacune des poches, à partir d'une analyse rigoureuse des fondamentaux de crédit, pour apprécier l'évolution de la qualité des émetteurs. Elle s'appuie, pour cela, sur les travaux des analystes crédit *buy side* de CAAM (une quinzaine de spécialistes, au total).

En lançant « CAAM Dynarbitrage Actions » et « CAAM Dynarbitrage Euroblig », CAAM renforce la diversité des sources de performance et des concepts de gestion mis en œuvre dans son offre performance absolue. Et elle s'affirme comme **l'un des principaux spécialistes européens** de ce type de gestion, **avec près de 23 milliards d'euros d'encours gérés** à fin septembre 2005.

Une palette étendue de concepts de gestion et sources de performance, couvrant une ou plusieurs classes d'actifs (taux, actions, devises, volatilité, crédit) est ainsi proposée aux investisseurs. Les fonds ouverts de cette gamme ont pour dénominateurs communs une recherche de performance absolue dans le cadre d'une approche *risk budgeting*, une totale accessibilité et une totale liquidité (VL quotidienne, souscription/rachat sans préavis).

L'offre « performance absolue » de CAAM à destination des investisseurs institutionnels et des entreprises :



La diversité des stratégies

VOL moyenne Indicat. Horizon	Obligataire € et crédit	Volatilité	Devises	Multi-stratégies			Actions	Objectif de gestion Eonia +
5% 4 ans				CAAM Dynarbitrage VaR8	CAAM Dynarbitrage International			+4%
2,5% 1,5 à 2 ans	CAAM Dynarbitrage Euroblig	CAAM Dynarbitrage Volatilité	CAAM Dynarbitrage Forex	CAAM Dynarbitrage VaR4			CAAM Dynarbitrage Actions	+ 1,5 à +2%
1,5% 1 an	CAAM Arbitrage crédit	CAAM Arbitrage Volatilité		CAAM Arbitrage VaR2		CAAM Arbitrage Sélection		+ 0,5 à +1%

Les prospectus simplifiés de « CAAM Dynarbitrage Actions » et « CAAM Dynarbitrage Euroblig » sont disponibles sur simple demande.

Caractéristiques techniques de « CAAM Dynarbitrage Actions »

Code ISIN : Part I = FR0010233254 ; Part P = FR0010237271

Forme juridique : FCP de droit français, conforme aux normes européennes (UCITS III)

Pays de commercialisation : France

Gestionnaire / Promoteur principal : Crédit Agricole Asset Management

Classification AMF : Diversifié

Valeur de la part à l'origine : Part I = 5 000 euros ; Part P = 100 euros

Souscription minimum (1^{ère}/suivantes) : Part I = 5 parts / 1 part ; Part P = 1 part / 1 millième de part

Valorisation : Quotidienne

Heure limite de réception des ordres : Jour (J) avant 12h, pour exécution sur la Valeur Liquidative (VL) établie en J et calculée en J+1

Commission de souscription maximum : Part I = néant ; Part P = 1%

Frais de fonctionnement et de gestion annuels maximum : Part I = 0,60% TTC ; Part P = 1% TTC

Commission de sur-performance : 30% l'an, au-delà de l'objectif de gestion propre à chaque part
(Part I = Eonia capitalisé +2% ; Part P = Eonia + 1,6%)

Caractéristiques de « CAAM Dynarbitrage Euroblig »

Code ISIN : Part I = FR0010235267 ; Part P = FR0010234567

Forme juridique : FCP de droit français, conforme aux normes européennes (UCITS III)

Pays de commercialisation : France

Gestionnaire / Promoteur principal : Crédit Agricole Asset Management

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

Valeur de la part à l'origine : Part I = 5 000 euros ; Part P = 100 euros

Souscription minimum (1^{ère}/suivantes) : Part I = 5 parts / 1 part ; Part P = 1 part / 1 millième de part

Valorisation : Quotidienne

Heure limite de réception des ordres : Jour (J) avant 12h, pour exécution sur la Valeur Liquidative (VL) établie en J et calculée en J+1

Commission de souscription maximum : Part I = néant ; Part P = 1%

Frais de fonctionnement et de gestion annuels maximum : Part I = 0,50% TTC ; Part P = 1% TTC

Commission de sur-performance : 30% l'an, au-delà de l'objectif de gestion propre à chaque part
(Part I = Eonia capitalisé +1,5% ; Part P = Eonia capitalisé + 1%)